AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS (Tél. 87-26-92)
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit - Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

BULLETIN N° 42 DE MARS 1964 - TOUS DEPARTEMENTS

L'ACARIOSE DE LA VIGNE

Au cours du printemps dernier, les dégâts de l'acariose ont été importants dans certains vignobles. Il convient donc de préciser à nouveau quels sont les symptômes de cette maladie et les méthodes de lutte que l'on peut lui opposer.

Provoquée par deux espèces d'acariens microscopiques très voisines, cette affection insidieuse présente dès le débourrement des manifestations qui peuvent prêter facilement à confusion avec celles d'autres maladies d'origine totalement différente.

Les acariens qui ont passé la mauvaise saison sous les écailles des bourgeons ou les écorces des ceps, s'attaquent aux jeunes pousses en y enfonçant le stylet dont ils sont munis pour aspirer la sève. Les premiers symptômes vont bientôt apparaître, ils sont très précoces, particularité que doit bien connaître le viticulteur. On assiste à un débourrement retardé, les jeunes pousses se développent très lentement, les feuilles restent petites et repliées sur elles-mêmes. Les lames se dégagent difficilement, noircissent et tombent. Ces symptômes peuvent prêter à confusion, car les débourrements anormaux peuvent avoir beaucoup d'autres causes ; l'esca, la dégénérescence infectieuse, des greffes défectueuses, un climat froid, l'araignée rouge, etc.. peuvent en effet en être responsables. Pour établir un diagnostic précis, il convient donc d'éliminer toutes ces autres causes, et en cas de doute de s'adresser à un technicien, car l'observation sur place des acariens est impossible, leur taille très petite nécessitant pour les apercevoir un grossissement de 30 à 40 fois. D'autre part, les jeunes pousses de la vigne sont extrêmement sensibles aux piqûres des acariens et parfois un très petit nombre d'individus, difficilement décelables, même au laboratoire, peut être à l'origine de dégâts importants.

Au vignoble d'autres observations peuvent aider le diagnostic ; il est très rare en effet que l'ensemble d'une parcelle soit régulièrement atteinte, on constate plus fréquemment que certaines souches sont malades alors que les voisines restent indemnes.

En l'absence de traitements, la vendange peut être entièrement détruite, mais la végétation se développe cependant. Toutefois les souches atteintes au printemps se repèrent facilement pendant toute la belle saison ; les acariens continuent en effet leur multiplication et du fait de leurs piqûres, les feuilles restent petites, déformées, l'allongement des rameaux est faible, ils restent grêles, se développent en zig-zag, leurs entre-noeuds restent très courts d'où le nom de court-noué parasitaire que l'on a donné à l'acariose.

Les viticulteurs qui ont constaté des dégâts semblables depuis plusieurs années doivent envisager des traitements, car l'acariose réapparaît très fréquemment dans les mêmes parcelles.

Des traitements dès l'apparition des tous premiers dégâts peuvent être réalisés à l'aide de différents acaricides ; cependant certaines difficultés rendent fréquemment ces traitements malaisés. La brutalité de l'attaque peut surprendre le viticulteur qui ne visite pas fréquemment ses parcelles, et surtout le mauvais temps fréquent dans nos régions à cette période de l'année, rend l'exécution des traitements délicate. De plus il convient de ne pas perdre de vue qu'un temps froid, allongeant la période du débourrement, est peu favorable à l'efficacité des acaricides, mais au contraire très favorable aux acariens

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

dont les dégâts peuvent être alors fort graves. C'est la raison pour laquelle dans les parcelles fréquemment atteintes, il est préférable d'effectuer des traitements pendant le repos de la végétation, période pendant laquelle le viticulteur peut en général intervenir avec moins de difficultés.

Divers produits sont alors utilisables. L'huile d'anthracène à 4 % employée environ trois semaines avant le débourrement donne de bons résultats. Il s'agit d'un produit très phytotoxique dont l'utilisation n'est possible que pendant le repos complet de la végétation.

D'autres produits peuvent s'employer juste avant le débourrement lorsque les bourgeons sont encore dans la bourre. Ce sont les bouillies sulfocalciques à 5 % au minimum, les soufres micronisés mouillables à 2 % et enfin les oléo-parathions et oléo-malathions et oléo-diazinons aux doses indiquées par les fabricants.

Ces traitements doivent être copieux, car les acariens sont dissimulés sous les écorces des souches et les écailles des bourgeons ; il convient donc de bien mouiller les vignes à protéger. Ils doivent être réalisés par beau temps pour que les produits, organiques en particulier, agissent avec le maximum d'efficacité.

- R. GEOFFRION -

RECTIFICATIONS A APPORTER A LA LISTE CI-JOINTE DES PRODUITS CONSEILLES PAR LES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

- ACARIENS DES ARBRES FRUITIERS - Le Diméthoate est homologué à la dose de 30 grs/hl.
- BLACK-ROT DE LA VIGNE - L'association de Carbatène et de cuivre n'est pas encore homologuée, elle est en autorisation provisoire de vente.
- PETITE ALTISE DU COLZA - Le D.D.T. et le D.D.D. sont homologués à la dose de 600 grs/hl en pulvérisation.

ARBRES FRUITIERS

INFORMATIONS

ANTHONOME DU POMMIER - L'anthonome du pommier ne présente plus que très exceptionnellement un caractère de gravité. Cependant dans quelques vergers des dégâts ont été constatés au printemps dernier. Pour empêcher le développement de cet insecte, il est conseillé dans les exploitations où des dégâts ont été constatés, d'effectuer un traitement, lorsque la majorité des bourgeons aura atteint le stade B (aussitôt après le débourrement, avant l'apparition de toute partie verte). Utiliser l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale.

TAVELURE DU POIRIER - Les conidies qui se forment sur les chancres des rameaux sont actuellement nombreuses et peuvent provoquer les premières contaminations lors des prochaines pluies. En conséquence, il convient dans les vergers de poiriers, où les chancres de tavelure sont nombreux, d'effectuer un premier traitement lorsque les bourgeons des variétés à protéger auront atteint le stade C 3 D (séparation des écailles et apparition du sommet des boutons floraux). Ce stade est actuellement atteint par certaines variétés à débourrement précoce. Utiliser l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale.

Dans les vergers où les arbres ne sont pas porteurs de chancres de tavelures, aucun traitement n'est à effectuer. Attendre les indications de la Station.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

- Tirage du 13 MARS 1964 - 3.500 Exemplaires -